

Le PRÉSIDENT (interrompant)—Vous feriez mieux de dire tout ce que vous savez en rapport avec cette question. Vous êtes tenu de le dire.

Le TÉMOIN.—Il me dit que je devais savoir qu'il y avait un certain montant à payer pour l'outillage, qu'il était obligatoire de payer ces \$50,000, et qu'il n'y avait aucun moyen de s'en départir. Il me dit également qu'il ne fallait compter sur aucuns travaux supplémentaires, que c'était une entreprise sans détours, et ceci et cela; qu'il fallait que l'ouvrage fut fait, et qu'en déduisant les \$50,000 de l'outillage, sur le total, la balance ne suffirait pas pour compléter les travaux. Ceci est à peu près le sommaire ou la substance de la conversation.

Q. Aviez-vous de l'influence comme entrepreneur?—R. Un peu.

Q. Etiez-vous prêt à exécuter votre contrat?—R. Oui.

Q. Aviez-vous les moyens de l'exécuter?—R. Je crois que nous aurions eu les moyens de l'exécuter avec l'aide de certains amis.

Q. Aviez-vous des moyens par vous-même?—R. Si nous n'en avions pas eu—

Q. Avez-vous fait votre dépôt?—R. Oui; nous l'avons fait. Si nous n'avions pas eu de moyens nous n'aurions pas pu faire notre dépôt.

Q. Quel dépôt avez-vous fait avec la soumission?—R. Je crois que l'avis exigeait un dépôt de \$7,500.

Q. Avez-vous cédé au conseil de Sir Hector?—R. J'ai cédé, à la fin.

Q. Que voulez-vous dire par "à la fin"?—R. En nous séparant.

Q. A cette entrevue?—R. Il m'a donné trois ou quatre jours pour examiner la question, et je retirerai la balance du dépôt, s'élevant à \$9,000 en plus, ce qui faisait une somme totale de \$17,000.

Q. Vous aviez fait ce dépôt, dans le temps? Etait-ce de l'argent?—R. C'était un chèque accepté.

Q. Un chèque qui, ajouté au dépôt original, aurait fait une somme de \$17,000?—R. Oui.

Q. Qu'avez-vous fait de cette somme lorsque vous l'avez apportée au ministère? R. J'ai envoyé le premier chèque avec la soumission, et j'ai remis l'autre à Sir Hector lui-même.

Q. Pourquoi avez-vous remis l'autre chèque à Sir Hector?—R. Parce que nous avions eu la conversation dont j'ai fait mention, et qu'il m'avait donné, comme je l'ai dit, trois ou quatre jours pour réfléchir. Je ne tenais pas au contrat, mais mon associé ainsi que quelques amis paraissaient y tenir; et comme je l'ai déjà dit, c'est moi qui faisais les affaires avec Sir Hector, et je pris le chèque dans ma poche et le lui remis.

Q. Vous avez répondu que vous désiriez retirer votre soumission?—R. Oui.

Q. D'autres personnes vous ont-elles conseillé d'agir ainsi?—R. Non.

Q. Sir Hector vous a assuré que si vous aviez le contrat, il vous faudrait payer pour l'outillage, une somme de \$50,000, et qu'il n'y aurait pas de travaux supplémentaires?—R. C'est cela.

Q. Et qu'il n'y aurait pas de racrocs?—R. Oui.

Q. Qu'il ne fallait compter sur rien en dehors du prix du contrat?—R. Je dis à Sir Hector que d'après le ton de ses observations, il ne voulait pas que je pris le contrat, et j'ajoutai: "Sir Hector, je crois que notre prix suffira pour faire et compléter l'ouvrage, mais je vois que vous ne paraissiez pas disposé à m'accorder l'entreprise, et partant, je retire ma soumission."

Par Sir John Thompson :

Q. Etes-vous jamais allé à la Colombie-Anglaise?—R. Non.

Q. Votre associé non plus?—R. Non.

Q. Et vous n'avez jamais fait de travaux dans le genre de ce bassin de radoub?—R. Non.

Par M. Amyot :

Q. Vous sentiez-vous les moyens d'exécuter ce contrat, et aviez-vous à votre disposition des ingénieurs qui pouvaient diriger les travaux?—R. Cela n'était pas nécessaire. Le gouvernement fournissait les ingénieurs.